



AR09019DGER

MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

ARRÊTÉ du 30 janvier 2009

modifiant l'arrêté du 24 octobre 2008 portant nomination au Conseil national de l'enseignement agricole

Le ministre de l'agriculture et de la pêche

Vu les articles L.814-1 et R.814-1 du code rural,

Vu l'arrêté du 24 octobre 2008 modifiant l'arrêté 30 mars 2007 modifié portant nomination au Conseil national de l'enseignement agricole,

Considérant les modifications intervenues parmi les membres composant le Conseil national de l'enseignement agricole,

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil national de l'enseignement agricole :

En qualité de représentants de l'Etat

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

M. Aurand (Jean-Marie) en remplacement de M. Sorain (Dominique) ou son représentant ;

M. Viné (Pascal) en remplacement de M. Aurand (Jean-Marie) ou son représentant.

En qualité de représentant des organisations syndicales représentatives des personnels des établissements d'enseignement agricole privés, désignés par leurs organisations respectives

Représentant de Formation et enseignement privés (FEP-CFDT) :

Mme Lamoine (Pascale) en remplacement de Mme Cassard (Brigitte)

En qualité de représentant de l'Union fédérale agricole de la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (UFA -PEEP)

M. Legranjacques (Denis) en remplacement de M. Le Helloco (Jean-François)

En qualité de représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE)

Mme Adam (Sylvie), en remplacement de Mme Padro (Dominique).

Mme Cuénin (Nathalie) en remplacement de M. Raoult (Paul).

En qualité de représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des employeurs des secteurs de la production agricole, de la transformation et de la commercialisation des produits agricoles

Représentant de la confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA)

M. Colin (Olivier) en remplacement de Mme Lacourt (Josiane).

Représentants de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA)

Mme Savy (Françoise) en remplacement de Mme Omnès (Séverine).

Mme Dutoit (Marianne) en remplacement de Mme Renard (Armelle).

Représentant de la Coordination rurale

M. Lespagnol (Jérôme) en remplacement de M. Braux (Marc).

Article 2

Le présent arrêté modifie l'arrêté du 24 octobre 2008 modifiant l'arrêté du 30 mars 2007 portant nomination au Conseil national de l'enseignement agricole.

Article 3

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le 30 janvier 2009

Pour le ministre de l'agriculture et de la pêche
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche

Jean-Louis Buër